Mobiliser les acteurs de l’emploi et du travail pour réussir la planification écologique : le CESE a adopté son avis

TRAVAUX PUBLIÉE LE 15/05/2024

Saisine liée :
MOBILISER LES ACTEURS DE L’EMPLOI ET DU TRAVAIL POUR RÉUSSIR LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Formations de travail liées : COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI
COMMISSION ENVIRONNEMENT

Avis adopté

Face à l’urgence climatique et à l’effondrement de la biodiversité, la France a inscrit dans la loi des objectifs ambitieux dans des délais contraints : le pays doit diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre d’ici à 2030 par rapport à 1990, soit une baisse annuelle des émissions de 5% sur les prochaines années. Cette transition suppose d’être planifiée et de mobiliser tous les secteurs et activités.

Saisi par le Gouvernement, le CESE a adopté son avis «Mobiliser les acteurs du travail et de l'emploi pour réussir la planification écologique » **avec 92 voix pour et 29 abstentions.**

Cet avis a été présenté par Claire Tutenuit (Groupe Agir autrement pour l’innovation sociale et environnementale) et Pascal Mayol (Groupe Environnement et nature) au nom de la commission Travail et emploi et de la commission Environnement.

Lire l'avis

Lire l'essentiel de l'avis (2 pages)

La planification écologique ?

Saisi par le Gouvernement, le CESE souhaite alerter sur le rôle central de l’emploi et du travail dans la réussite de la transition écologique et propose une méthode pour associer urgence d'agir et concertation avec les acteurs économiques et sociaux.

? **La planification écologique mise en place par les pouvoirs publics est un outil au service de cette transition écologique. Elle sous-tend un renouvellement profond des enjeux d’emploi et de travail.**

Si la planification écologique constitue une opportunité de redonner du sens au travail en œuvrant pour une cause collective, partagée et vitale, la réciproque est aussi vraie : mobiliser les acteurs, leurs compétences et leur créativité est une condition de succès de la mise en œuvre de la planification écologique.

> ***84 %** des actifs souhaitent que leur travail soit en adéquation avec le défi climatique*

Si la planification écologique constitue une opportunité de redonner du sens au travail en oeuvrant pour une cause collective, partagée et vitale, la réciproque est aussi vraie : mobiliser les acteurs, leurs compétences et leur créativité est une condition de succès de la mise en oeuvre de la planification écologique. Pour relever ce défi le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) a engagé un travail de fond sur les enjeux d'emplois, avec une estimation chiffrée des besoins de certains secteurs. Cependant, il reste une forte incertitude dans certains secteurs clés et stratégiques comme l'agriculture ou le bâtiment. De plus, il apparaît nécessaire de sortir d'une approche uniquement sectorielle pour assurer une cohérence et apporter un regard transversal complémentaire.

? **Comprendre les enjeux en 2 minutes avec la Présidente de la commission Travail et emploi, Sophie Thiéry et le Président de la commission Environnement, Sylvain Boucherand :**

Des préconisations opérationnelles pour mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail afin de réussir la planification écologique

Cet avis s'inscrit dans une approche réaliste, notamment sur l'aspect financier, et vise à prendre la mesure de ce qui est possible concrètement. L'urgence est là. Pour y répondre, il faut mobiliser toutes les parties prenantes, en conciliant la nécessaire adaptation, les exigences d'atténuation, la restauration de la nature et le débat démocratique. Les préconisations s'articulent autour de 5 axes :

Assurer un pilotage national et multipartite

? **Pourquoi ?** Car il manque pour l'instant une instance qui définisse les objectifs chiffrés pilotables et qui coordonne les outils. Ce pilotage est nécessaire pour une bonne coordination entre monde du travail et planification écologique et pour gagner en

lisibilité.
? **Par qui ?** Le Secrétariat général à la Planification écologique (SGPE) sur un objectif précis : réaliser un exercice de cohérence en saisissant les instances consultatives compétentes pour harmoniser les approches et hiérarchiser les outils de planifications.

Prendre en compte les besoins en termes de compétences pour la transition écologique dans toutes les certifications professionnelles et dans l'offre de formation

? **Pourquoi ?** Les certifications professionnelles sont revues tous les 5 ans : agir sur le contenu des certifications professionnelle induit de manière systématique la transformation de tous les contenus de formation à finalité de qualification professionnelle. Aujourd'hui, seuls 2% des référentiels de certification intègrent des compétences dédiées à la transition écologique.
? **Par qui ?** Les opérateurs de compétences (Opco), dont les ressources sont en partie abondées par le Fonds national pour l'emploi (FNE), et les entreprises, dans leur plan de développement de compétences, peuvent se mobiliser pour orienter l'effort de formation vers les objectifs de transition écologique.

Mobiliser les régions et le dialogue social d'entreprise et de branche en territoire

? **Pourquoi ?** La transition écologique a des implications en termes de formation et de reconversion professionnelle dont il est possible de prendre la mesure à l'échelle des territoires et des activités.
? **Comment ?** Les régions dans le cadre des contrats de plan État-Région peuvent exercer leur rôle d'animation de la planification écologique. Les Conférences des parties (COP) régionales devraient définir à leur échelle les objectifs de réduction de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité. La déclinaison de ces objectifs en termes de politique de formation professionnelle et de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriale (GPECT) serait ensuite coordonnée par chaque région et Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP). La place des sujets sur les liens entre travail et environnement demande également à être traitée aux différents niveaux de dialogue social d'entreprise et de branche.

Améliorer l'attractivité des métiers de la transition écologique

? **Pourquoi ?** Car beaucoup de métiers en tension sont aussi des métiers de la transition. Il est nécessaire de les rendre plus attractifs et moins genrés, notamment en luttant contre les stéréotypes.
? **Comment ?** En organisant et en garantissant les secondes parties de carrières pour les métiers difficiles. En affirmant les objectifs en matière de qualité de l'emploi prenant en compte les six dimensions définies par France Stratégie : rémunérations ; conditions de travail ; conditions d'emploi ; temps de travail et conciliation vie familiale-vie professionnelle ; accès à la formation et perspectives de carrière ; représentation collective, dialogue social.

Accompagner les personnes pour qu'elles contribuent au succès de la planification écologique

? **Comment ?** Il est nécessaire de considérer les trajectoires individuelles pour mettre en œuvre la planification écologique. Le conseil en évolution professionnelle (CEP) apparaît comme un outil à renforcer pour accompagner les actifs, tant dans une perspective d'évolution des compétences que de changement de profession.

* Dans de précédents travaux le CESE aborde déjà les enjeux relatifs à la planification écologique, notamment avec les avis «? Les métiers en tension?», «?L'acceptabilité des infrastructures de la transition écologique?», «?L'emploi dans la transition écologique?», ou encore «?Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété?».

Retour sur la séance plénière

M. Geoffroy de VITRY, **Haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnelle**, a souligné lors de sa prise de parole à l'occasion de la séance plénière :

> «
>
> > *Votre réflexion et vos travaux vont nourrir utilement les analyses et les arbitrages à venir. Vous nous donnez l'exemple en ayant réunies deux commissions pour sortir des certitudes disciplinaires.*
>
> ».

Une **table ronde** s'est ensuite tenue avec :

M. Emmanuel SCHNEIDER, chargé de la mobilisation des filières économiques au sein du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) ;

M. Yannick SAUVÉE, rapporteur d'avis et membre du Bureau du CESER Bretagne ;

M. Antoine DURAND, responsable Transition écologique et Emplois chez Réseau action climat.

? Pour **revoir la séance plénière et la table ronde** : **cliquer ici**.

Les rapporteurs

?Claire Tutenuit (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) est déléguée générale de l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE). Elle est membre de la commission Économie et finances et de la

commission Environnement.

?Pascal Mayol (Groupe Environnement et nature) est expert associé au Conseil scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme. Il est membre de la commission Travail et emploi et de la Délégation aux Outre-mer.

Lire l'avis

Lire l'essentiel de l'avis (2 pages)

© - copyright CESE - Novembre 2026